

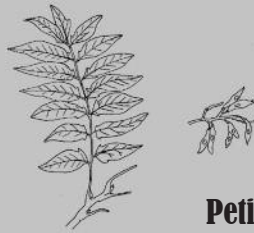
## A voir

Tout au long de votre promenade vous bénéficierez d'un panorama très ouvert avec les Alpes Bernoises ou les montagnes du Jura surplombant le lac Léman. De l'autre côté, vous serez dominés par la chaîne des Mémises toute proche.

En suivant l'itinéraire vous pourrez remarquer à Montigny une maison du XVIII<sup>ème</sup> siècle, au Curtenay un ensemble de vieilles maisons savoyardes. Les sous-bois sont très variés avec des châtaigneraies, des vergers mais aussi des zones humides.

La ferme de «Presles» est un lieu de cultures maraîchères propres à la région. A proximité, vous pourriez découvrir une pierre ératique, des arbres morts étonnants et de vieux troncs de châtaigniers.

Ce secteur a été aménagé par la commune de Maxilly qui a obtenu l'aimable autorisation de créer un itinéraire piéton de la part des propriétaires concernés. Arrivés à la croix Moury dite aussi «cimetière des pestiférés» vous pourrez bénéficier d'un paysage remarquable avant de rejoindre le lac.



**AILANTE**  
(*Ailanthus altissima*)

### Petite histoire :

*Originaire du nord de la Chine, introduit en 1751 et naturalisé en région parisienne. Son nom est celui qu'il porte en Indonésie et qui veut dire "Arbre du Ciel".*

### Caractères distinctifs :

- *arbre grand et élancé, de 20 à 25 m, au tronc droit et cylindrique et aux rameaux ascendants peu ramifiés.*
- *feuilles très grandes (de 40 à 60 cm), composées de 10 à 30 folioles ovales et garnies à leur base de quelques dents portant des glandes qui dégagent une odeur désagréable.*
- *fleurs petites et verdâtres, groupées en panicules malodorantes.*

Itinéraires proposé par l'Association Lou Vionnets  
pour la mise en valeur des itinéraires de randonnée  
dans le Pays d'Evian et ses environs.

Edition 2009

Edité grâce au soutien de la Communauté de Communes du Pays d'Evian.

Infographie

Association Lou Vionnets, Service Parcs, Jardins et  
Cadre de Vie de la ville d'Evian-les-Bains.

Cartographie : EC Création

Communauté de communes du Pays d'Evian



Destination  
"Pays  
d'Evian"

Vergers  
et  
châtaigniers

Commune de Maxilly

## Descriptif de l'itinéraire

1 • Depuis le parking du stade et de la salle des fêtes, prendre la direction du pont qui enjambe le ruisseau «Cuppy de Montigny». Tourner à droite route du Chardonnet (qui devient route du bois Duret), arriver à Montigny puis tourner à gauche, route des Hêtres, pour passer devant le camping du «Clos Savoyard».

2 • Arriver au hameau du Curtenay, prendre le chemin de Presles. A la ferme de Presles, tourner à gauche pour suivre un chemin à travers champs qui permet de rejoindre la Croix Moury

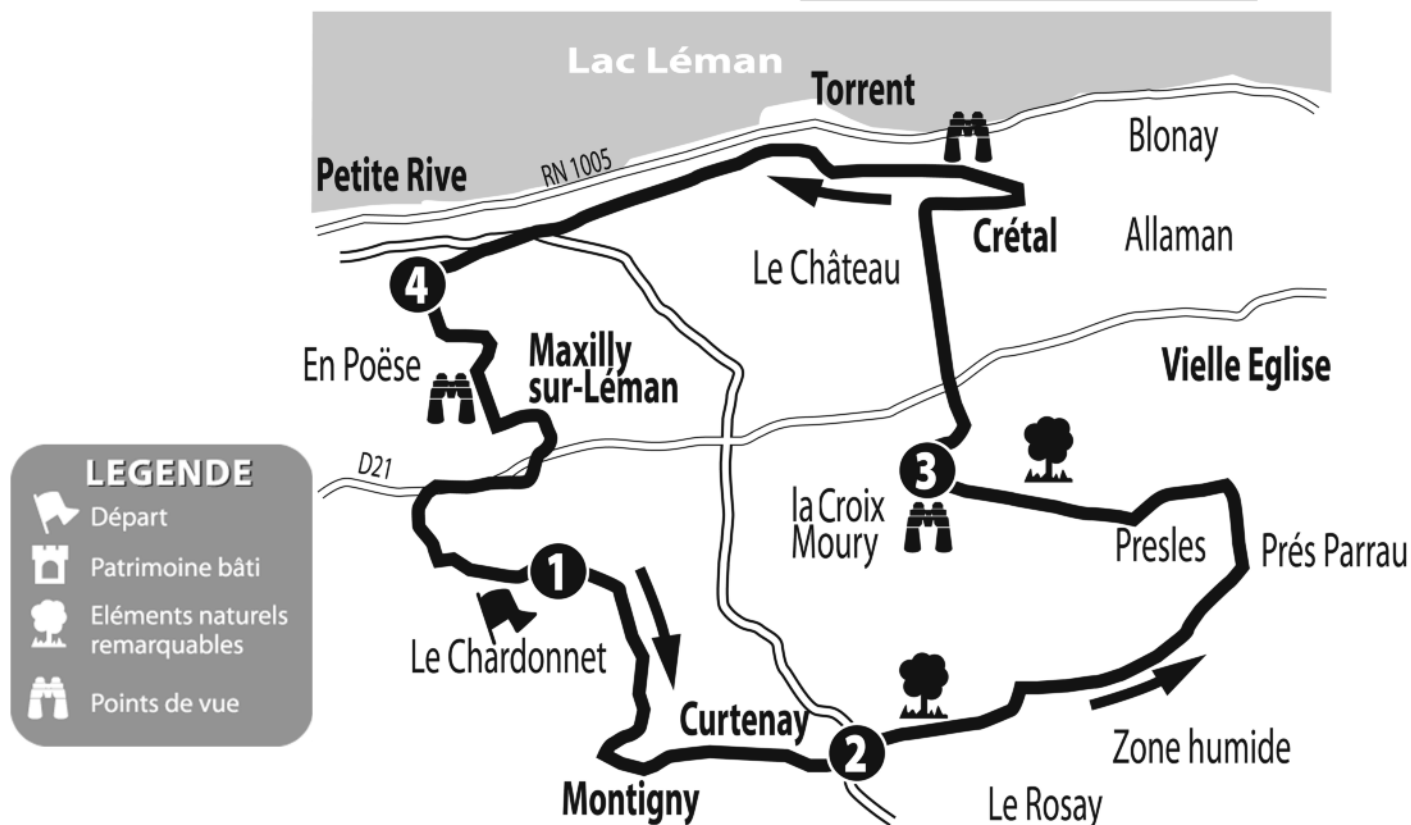
3 • Suivre à droite la route de la Croix Moury, traverser la D 21 et continuer par le chemin de Crétal qui permet de rejoindre ce hameau. Au carrefour prendre à gauche. Lorsque la route s'engage sous la voie de chemin de fer, emprunter les marches qui permettent de monter le talus et continuer sur le ballast jusqu'au parc du «bois du bal». Continuer par la piste qui permet d'atteindre, sous le château, la petite gare de Maxilly. Descendre sur 100 mètres la route de la Grandvin puis continuer sur le chemin de la Louchette, tourner à gauche et passer sous le pont du chemin de fer.

4 • Remonter en direction de l'ancien moulin pour arriver au pompage des Eaux d'Evian. Traverser la passerelle en fer, monter les escaliers en traverses de chemin de fer pour arriver à la 2<sup>ème</sup> station de pompage. Continuer le chemin empierré jusqu'au chemin des Sources. Traverser de nouveau la départementale au pont miroir, prendre l'ancienne route (chemin du vieux pont). Continuer sur la départementale et 50 m après le panneau «Chez Grandjux», tourner à gauche, impasse des Pommiers. La route est prolongée par un sentier herbeux qui permet de traverser le bois jusqu'au parking de la salle des fêtes.



- Départ : Parking du stade de Maxilly
- Dénivelé : 180 m.
- Durée: 2 h.
- Balisage **bleu**
- Carte IGN 1/25 000 : Top 25 N° 3528 ET, Morzine
- Difficulté : accessible à tous

Vous venez de parcourir cet itinéraire et vous avez remarqué un problème concernant le balisage ou l'état du sentier, aidez nous en nous faisant parvenir vos remarques par courriel ou grâce au questionnaire sur le site de l'association : Lou Vionnets  
site : <http://louvionnets.free.fr>  
courriel : [louvionnets@free.fr](mailto:louvionnets@free.fr)



- LEGENDE**
- Départ
  - Patrimoine bâti
  - Éléments naturels remarquables
  - Points de vue